

# Rapport annuel

Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement

Société des établissements de plein air du Québec

1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024



## Table des matières

<b>Contexte organisationnel de la Sépaq</b> .....	3
<b>Contexte du rapport</b> .....	3
<b>La Sépaq en bref</b> .....	4
<b>La vente de marchandises à la Sépaq</b> .....	4
<b>Les mesures en place afin d'atténuer le risque relatif au recours au travail forcé ou au travail des enfants</b> .....	4
Politique d'acquisitions responsables .....	5
Plan d'action de développement durable 2023-2028.....	5
Mesures en place à l'interne .....	6
<b>Conclusion</b> .....	6
<b>Annexe A - Attestation du corps dirigeant</b> .....	7



## Contexte organisationnel de la Sépaq

La Société des établissements de plein air du Québec (ci-après désignée la « Sépaq ») est une société d'État à vocation commerciale qui œuvre en matière de tourisme de nature et de plein air toutes saisons et qui évolue dans un secteur très concurrentiel. Plus de 85 % de ses revenus sont générés par ses activités commerciales et ceux-ci lui permettent de réaliser sa mission.

La Sépaq est constituée et régie par une loi constitutive, la *Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec* (RLRQ, chapitre S-13.01), qui définit ses pouvoirs et obligations. La Sépaq a pour mandat d'administrer et de développer des territoires publics et des équipements touristiques qui lui sont confiés en vertu de sa loi constitutive. Sa mission est de mettre en valeur les territoires et les actifs publics qui lui sont confiés et d'en assurer la pérennité au bénéfice de sa clientèle, des régions du Québec et des générations futures.

Cette mission s'assortit d'un engagement actif dans les régions où la Sépaq exploite des établissements. En effet, par sa forte décentralisation, la Sépaq contribue de façon significative à l'essor économique du Québec et, plus spécifiquement, au développement du tourisme de nature et de plein air.

La Sépaq exploite 46 établissements, soit 23 parcs nationaux et le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, 13 réserves fauniques et la pourvoirie Sépaq Anticosti ainsi que 8 établissements regroupant des attractions touristiques, des hôtels et des campings dont l'Aquarium du Québec, le Parc de la Chute-Montmorency et l'Auberge de montagne des Chic-Chocs.

La Sépaq gère plus de 52 000 km<sup>2</sup> de territoires naturels par le biais de ses établissements répartis dans 14 régions administratives du Québec et 16 régions touristiques.

## Contexte du rapport

Le présent rapport découle de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la « Loi »), loi fédérale entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024, qui vise à accroître la sensibilisation et la transparence quant aux pratiques de l'industrie sur le travail forcé et l'esclavage moderne dans les chaînes d'approvisionnement canadiennes.

Conformément à la Loi, la Sépaq doit produire un rapport qui décrit notamment les mesures prises au cours de son dernier exercice financier afin d'atténuer les risques relatifs au recours au travail forcé ou au travail des enfants dans le cadre de ses activités d'approvisionnement, et ce, au plus tard le 31 mai de chaque année.





## La Sépaq en bref

Quelques informations à propos des activités de la Sépaq :

<b>Lieu du siège social</b>	Québec, Québec
<b>Structure de l'entité</b>	Personne morale de droit public
<b>Secteur d'activités</b>	Hébergement et services de restauration Activités de villégiature, de pêche et de chasse Plein air, camping et loisirs Conservation et éducation
<b>Chaîne d'approvisionnement</b>	Achat de biens, produits et marchandises pour revente - Commerce de détail
<b>Année financière</b>	1 <sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024
<b>Nombres d'employés</b>	3 399 employés
<b>Pourcentage approximatif du chiffre d'affaires lié à la vente de marchandises</b>	3,4 %

## La vente de marchandises à la Sépaq

Bien que la mission première de la Sépaq soit d'administrer, d'exploiter et de développer les immeubles ou les territoires à vocation récréative ou touristique qui lui sont transférés par le gouvernement du Québec, la Sépaq vend des biens, produits et marchandises via les boutiques situées dans ses établissements, notamment ses parcs nationaux, ses réserves fauniques et ses établissements touristiques.

Ce service comprend notamment des boutiques, telles que :

- des boutiques souvenirs (peluches, livres, vêtements Sépaq, etc.);
- des boutiques de vêtements de plein air ou de sport (vêtements de ski de fond, vêtements de pêche et de chasse, etc.);
- des boutiques d'équipements ou accessoires de plein air, de camping ou de sport (bâtons de marche, sacs à dos, crampons, etc.).

Les achats de la marchandise sont sous la responsabilité de la Vice-présidence à la commercialisation et de certains établissements.

## Les mesures en place afin d'atténuer le risque relatif au recours au travail forcé ou au travail des enfants

Les risques identifiés dans le cadre des activités d'approvisionnement de la Sépaq se situent principalement au niveau de l'achat de marchandises pour revente provenant de l'extérieur du Canada.



## Politique d'acquisitions responsables

Mise en place en 2010, la Sépaq a adopté une Politique d'acquisitions responsables (la « Politique ») qui vise à encadrer et à augmenter la part des acquisitions responsables, à favoriser l'achat local, à fournir aux responsables des achats des critères écologiques, sociaux et de transition énergétique à prendre en compte lors de l'achat ou de la location de certains biens et services ainsi qu'à établir des pratiques d'approvisionnement durables, responsables et accessibles. La Politique s'applique à tout achat et à toute location de biens ou de services.

Elle détermine les critères minimaux de durabilité et les principes directeurs auxquels doivent répondre certaines acquisitions. À ce titre, des indicateurs permettent de suivre et de mesurer les progrès de la Sépaq en matière d'acquisition responsable.

Comme énoncé à la Politique, la liste des indicateurs comprend trois catégories : l'environnement, la société et l'économie. La catégorie « société » comprend l'indicateur d'acquisition responsable « commerce équitable », lequel inclut l'« absence de travail des enfants et de travail forcé ».

De plus, conformément à la Politique, la Sépaq tend à favoriser l'achat local afin de contribuer à la vitalité des régions du Québec et à réduire l'empreinte carbone liée à ses activités d'approvisionnement. Cet aspect réduit considérablement les risques liés au recours au travail forcé ou au travail des enfants. La *Loi sur l'encadrement du travail des enfants* encadre les pratiques et les conditions du travail des enfants au Québec.

La Politique de la Sépaq s'inspire du *Guide des indicateurs d'acquisition responsable* mis en place par le Gouvernement du Québec en 2022.

La Politique est accessible sur le site Web de la Sépaq, sous l'onglet « Notre organisation », dans la section « Développement durable ».

## Plan d'action de développement durable 2023-2028

La Sépaq a adopté un Plan d'action de développement durable (le « Plan ») pour les années 2023 à 2028. L'une des 13 actions du Plan consiste en « Accroître la part des acquisitions responsables de la Sépaq », conformément à la Politique. Des cibles annuelles à atteindre ont été établies en ce sens.

Cette action s'inscrit par ailleurs, plus largement avec l'un des objectifs de son Plan stratégique 2022-2025 qui est de « Réduire l'empreinte environnementale de la Sépaq » et de faire preuve d'exemplarité en matière de développement durable.

La Sépaq possède une équipe dédiée au développement durable. Cette équipe, en plus d'assurer le suivi des différents objectifs de la Sépaq, veille à établir les différentes stratégies et politiques en matière de développement durable.

Le Plan est accessible sur le site Web de la Sépaq, sous l'onglet « Notre organisation », dans la section « Développement durable ».



## Mesures en place à l'interne

Différentes mesures sont mises en place à l'interne afin d'atténuer les risques relatifs au recours au travail forcé ou au travail des enfants de la part des fournisseurs avec lesquels la Sépaq fait affaire. Ces mesures comprennent notamment :

- Processus annuel afin d'obtenir une confirmation ou un certificat de chaque fournisseur indiquant qu'ils n'ont pas recours au travail forcé ou au travail des enfants au sein de leurs chaînes d'approvisionnement;
- Outil de suivi des fournisseurs répertoriant le type de marchandise acheté, leur certification et les indicateurs applicables de la Politique d'acquisitions responsables;
- Surveillance des fournisseurs.

## Conclusion

Pour conclure, la Sépaq souhaite souligner l'importance qu'elle accorde à l'approvisionnement responsable, y compris les considérations sociales et humaines, dans le cadre de ses activités et de sa mission. L'agilité, que la Sépaq définit comme étant de faire preuve de créativité et d'une grande capacité d'adaptation pour gérer de façon responsable et durable la richesse collective qui nous est confiée, est une valeur dont la Sépaq tend à mettre de l'avant.





## Annexe A – Attestation du corps dirigeant

### Rapport annuel – Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d’approvisionnement

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j’atteste que j’ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l’entité ou les entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l’application de la Loi, pour l’année de déclaration susmentionnée.

Signé à Québec, ce 13<sup>e</sup> jour de mai 2024.

J’ai le pouvoir de lier la Sépaq.

---

**Martin Soucy**

Président-directeur général

#### **Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)**

2640, boulevard Laurier, bureau 1300

Québec (Québec) G1V 5C2

[soucy.martin@sepaq.com](mailto:soucy.martin@sepaq.com)